

# Les fondamentaux de la directive Solvabilité 2



## Déroulé du cours

REF : ZM1218

### Prérequis

Avant de participer à cette formation, il est nécessaire d'avoir des connaissances de base en comptabilité et en système de gouvernance.

### Durée 7h

### Profil Animateur

La formation sera dispensée par un actuaire d'Actuelia, un cabinet spécialisé dans le domaine de l'actuariat.

### Accessibilité

Au cours de l'entretien préalable à la formation, nous aborderons la question de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Nous nous engageons à faire tout notre possible pour adapter les modalités de la formation en fonction des besoins spécifiques de chaque stagiaire, que ce soit en termes de lieu, de durée, de déroulement ou de supports pédagogiques. Nous sommes déterminés à garantir une expérience de formation inclusive et accessible pour tous.

0 811 261 732

Service 0,06 € / min  
+ prix appel

### Public visé

Cette formation s'adresse spécifiquement aux membres du Conseil d'Administration, à la Direction Générale, ainsi qu'aux responsables et opérationnels qui représentent les fonctions clés au sein de l'organisation.

### Objectifs de la formation

Les objectifs visent à comprendre les raisons qui ont mené à la réforme du cadre prudentiel européen, présenter les principaux principes des trois piliers de la directive Solvabilité 2 et maîtriser les attentes de cette directive envers les acteurs des organismes d'assurance.

### Programme

#### Solvabilité 1 : Les limites du cadre actuel d'évaluation

- Rappel sur Solvabilité 1
- Calcul de la Marge de Solvabilité
- Les raisons du changement
- La construction de la réforme

#### Solvabilité 2 : Un nouveau cadre réglementaire pour les assureurs européens

- Objectifs de Solvabilité 2
- Les 3 piliers de Solvabilité 2

#### Le Pilier 1 : Les exigences quantitatives

- Généralité
- Le bilan prudentiel Le calcul du SCR
- Résultats et indicateurs

#### Le Pilier 2 : Les exigences qualitatives de gestion du risque

- Les fonctions clés et les politiques écrites
- La compétence et l'honorabilité Pratique de l'ORSA
- Rôle des élus dans le cadre de Solvabilité 2

#### Le Pilier 3 : Information du public et du superviseur

- Communication
- Des états quantitatifs validés par l'AMSB
- Rapport régulier au contrôleur
- Les autres reportings
- Conversion en XBRL

[www.jetrouvemaformation.com](http://www.jetrouvemaformation.com)

# Modalités, lieux, moyens techniques, pédagogiques, et d'encadrement



Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des stagiaire(s).

## Modalités et lieux des stages

Nous proposons de nombreuses formations dont certaines pouvant être réparties en journées sur plusieurs semaines.

- Au centre : dans des salles adaptées pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite.
- En entreprise : nous dispensons nos formations sur tout le territoire national (France) mais également en Belgique, Suisse et Luxembourg.
- En distanciel synchrone (FOAD) : le formateur et le stagiaire se connectent via une plateforme de visioconférence et disposent d'un partage d'écran bidirectionnel, d'un système audio intégré à l'application. Cela permet d'effectuer la formation dans les mêmes conditions qu'une formation en présentielle sur site mais s'avère moins éprouvante pour le stagiaire qui peut évoluer dans un environnement connu avec son propre équipement.

## Moyens techniques

Lors des formations à distance, le formateur a à sa disposition un ordinateur équipé – accès à un système de visioconférence - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Le client s'engage à disposer d'un ordinateur (PC ou Mac), d'une connexion Internet haut débit, un micro casque est conseillé mais pas obligatoire.

Lors des formations en présentiel (en centre), le centre met à la disposition du stagiaire tout le matériel de formation nécessaire : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le centre fournira également l'équipement et l'espace nécessaire.

Lors des formations en présentiel (sur site client), le client met à la disposition du formateur tout le matériel de formation nécessaire (sauf ordinateur du formateur) : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournira l'équipement ou l'espace nécessaire.

## Moyens pédagogiques

- Alternance d'exposés, de travaux dirigés et de travaux pratiques.
- Pédagogie inversée et active
- Mise en situation professionnelle et exposée
- Tours de table réguliers.

## Moyens d'encadrement

- **Administratifs**
  - Feuilles de présence signées par les apprenants et par le formateur par demi-journée
  - Remise d'une attestation de présence individuelle
- **Appréciation de la formation :**
  - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les stagiaires
  - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les entreprises clientes
  - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les formateurs
  - Questionnaire individuel d'évaluation de l'impact de la formation après 3 mois.

## Modalités d'évaluation

- **Evaluation diagnostique** avant l'entrée en formation :
  - Recueil de l'analyse des besoins adressé lors de la convocation
  - Questionnaire d'auto-évaluation
- **Evaluation formative** : questionnaire d'auto-évaluation et mise en situation professionnelles simulées
- **Evaluation certificative** : 3 mises en situation simulées via un ERP